



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Très-Saint-Rédempteur Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Jean-Charles Filion, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

(lundi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h30)
(mardi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h30)
(mercredi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h30)
(jeudi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h30)

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre président d'élection de **voter à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 16 octobre 2025

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marie-Noëlle Ledoux.
6. Les adjointes suivantes ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature :
Marie-Noëlle Ledoux et Carole Barette
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou ses adjointes le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur

Téléphone : (450) 451-5203 Poste 221

Adjointe

Adresse : 769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur

Téléphone : (450) 451-5203 Poste 221

Signature

Lieu Très-Saint-Rédempteur Date 2025-09-17


Président d'élection